

Réf: Dossier N° 071950

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE PHARMACIE CELIA » en abrégé « NPC »

Siège social Abidjan, Yopougon, Banco II, Lot 2501, Ilot 285

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/01/2022 reçus par Me kouadio-tiacoh jean françois, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE PHARMACIE CELIA » en abrégé « NPC »

Objet : LA GESTION, ET L'EXPLOITATION D'OFFICINE DE PHARMACIE :

LA FABRICATION, L'ACHAT, LA CONSERVATION, LA VENTE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES PARAPHARMACEUTIQUES COSMETIQUES DIETETIQUE, COMPLEMENTS ALIMENTAIRES, CHIMIQUES ,ORTHOPEDIQUES , ALIMENTATIONS BEBES ENFANTS ET ADULTES PROTHESES L'IMPORT-EXPORT DE DIVERS PRODUITS, PETITS MATERIELS ET CONSOMMABLES PARAMEDICAUX .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Banco II, Lot 2501, Ilot 285

Dirigeant(s) : M OUATTARA SOUNGALO ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00994 du 22/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08481/GTCA/RC/2022 du 22/03/2022

